

Les Éco gestes

c'est pas si
compliqué !



Sommaire

PAGE 4

J'économise l'énergie et l'eau

PAGE 18

J'utilise les déplacements alternatifs

PAGE 22

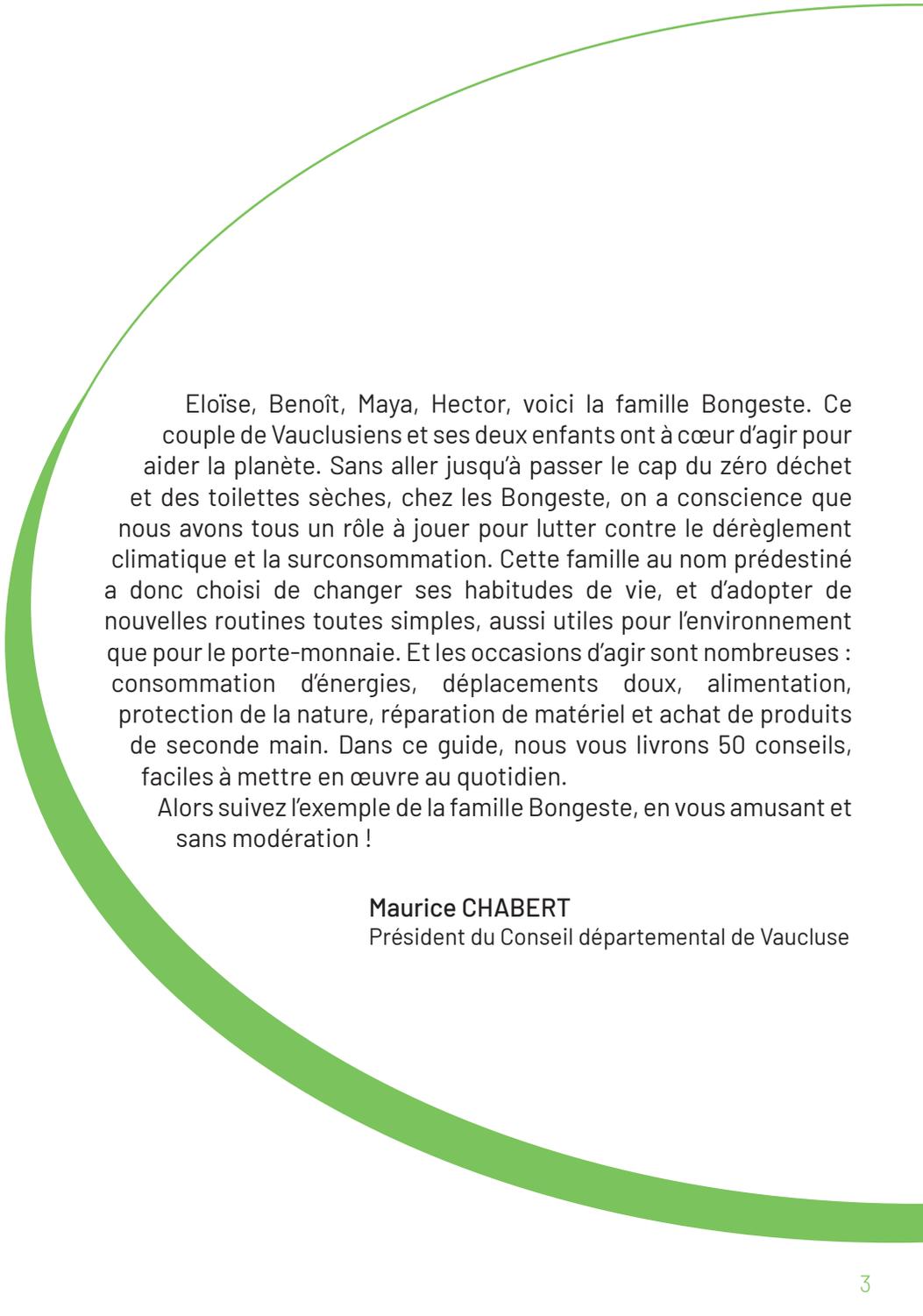
Je mange mieux

PAGE 28

**Je protège la nature
Je réduis mes déchets**

PAGE 34

Je recycle et crée à volonté



Eloïse, Benoît, Maya, Hector, voici la famille Bongeste. Ce couple de Vauclusiens et ses deux enfants ont à cœur d'agir pour aider la planète. Sans aller jusqu'à passer le cap du zéro déchet et des toilettes sèches, chez les Bongeste, on a conscience que nous avons tous un rôle à jouer pour lutter contre le dérèglement climatique et la surconsommation. Cette famille au nom prédestiné a donc choisi de changer ses habitudes de vie, et d'adopter de nouvelles routines toutes simples, aussi utiles pour l'environnement que pour le porte-monnaie. Et les occasions d'agir sont nombreuses : consommation d'énergies, déplacements doux, alimentation, protection de la nature, réparation de matériel et achat de produits de seconde main. Dans ce guide, nous vous livrons 50 conseils, faciles à mettre en œuvre au quotidien.

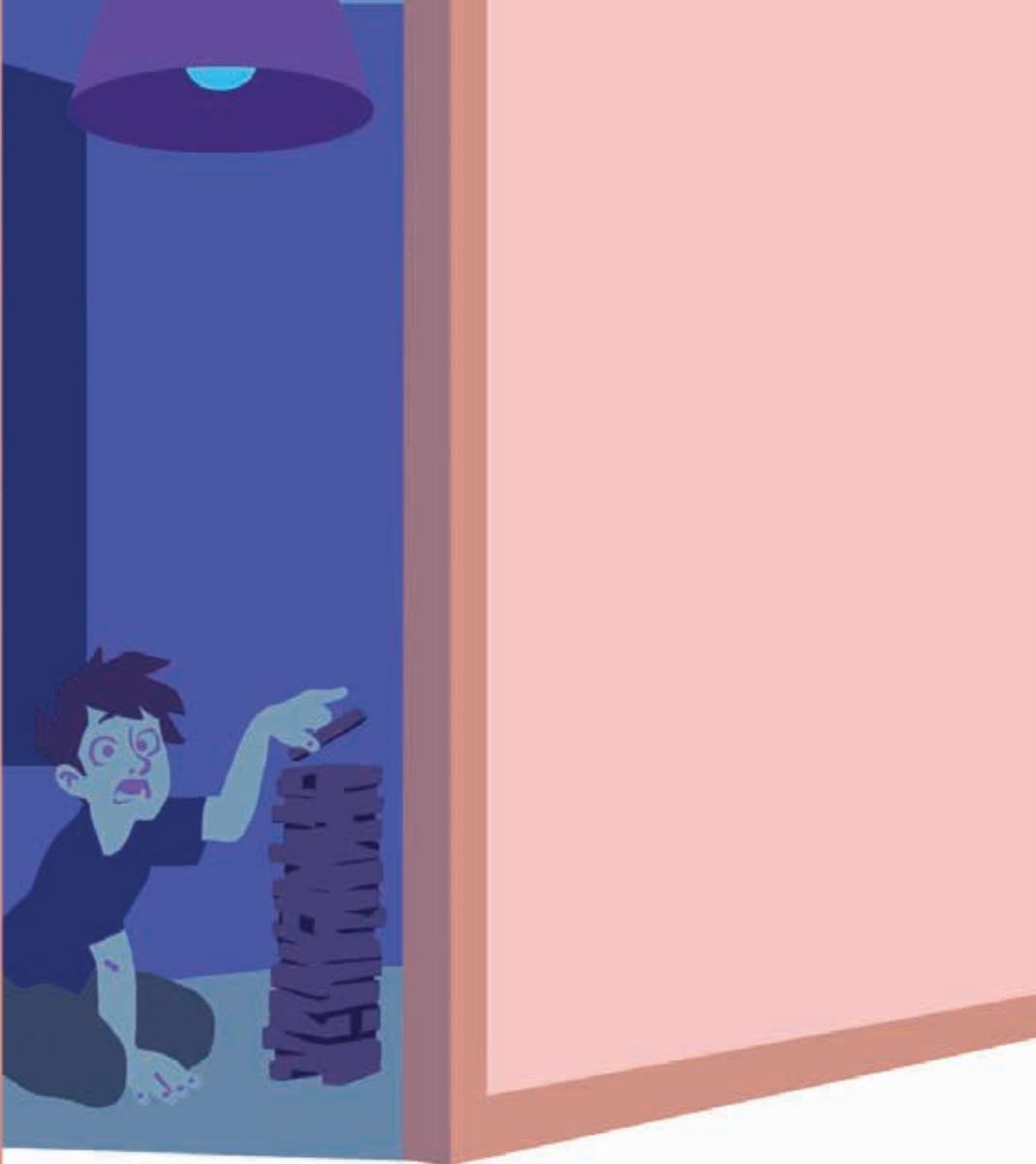
Alors suivez l'exemple de la famille Bongeste, en vous amusant et sans modération !

Maurice CHABERT

Président du Conseil départemental de Vaucluse

J'économise
l'énergie et
l'eau





MAYA

Du haut de ses cinq ans, Maya sait déjà éteindre la lumière en quittant la pièce. Un bon réflexe à adopter dès le plus jeune âge qui permet d'éviter un gaspillage d'énergie et de faire de belles économies.

Lumières et éclairage

J'AGIS AU QUOTIDIEN

- ➔ **Éteignez systématiquement la lumière** quand vous sortez d'une pièce. Sachez que 3 ampoules de 75 W qui restent allumées une soirée consomment autant qu'une lessive à 60°C !
- ➔ **Adaptez la puissance de l'éclairage.** Toutes les activités ne nécessitent pas la même intensité lumineuse : repas, lecture, travail de précision, etc. Adaptez les points lumineux à chaque utilisation.
- ➔ **Dépoussiérez les luminaires.** Un petit coup de plumeau sur les ampoules et le tour est joué. 40% de luminosité en plus.
- ➔ **Ouvrez les rideaux et les volets.** Privilégiez les apports de l'éclairage naturel et agencez votre espace intérieur pour profiter au mieux de cet éclairage naturel. Evitez de placer des éléments (meubles...) qui font obstacle à la lumière.



J'AGIS DURABLEMENT

→ Equipez-vous d'ampoules LED

basse consommation. Les LED apportent une ambiance adaptée à votre chambre et permettent 10 à 15% d'économie sur la facture d'électricité.



Appareils électriques et électroménagers

J'AGIS AU QUOTIDIEN

→ Vérifiez la température de votre réfrigérateur et dégivrez-le régulièrement.

Une température de 5°C est suffisante (-18°C pour un congélateur). Chaque degré en moins par rapport à ces températures conseillées consomme 5 % d'énergie en plus. Par ailleurs, en dégivrant vos appareils de froid tous les 3 mois, vous pouvez économiser jusqu'à 50% d'électricité.



➔ Choisissez le programme « éco » du lave-vaisselle et « départ différé » des appareils électroménager pour profiter des heures creuses (lorsque c'est possible) : c'est jusqu'à 45% d'électricité consommée en moins ! Enfin, évitez les cycles de pré-lavage. Il est plutôt préférable de laisser tremper une vaisselle ou casserole 10 minutes dans l'eau chaude pour économiser l'équivalent d'un demi-cycle complet.

➔ Remplissez entièrement vos lave-linge et lave-vaisselle. La demi-charge consomme certes moins d'eau mais tout autant d'électricité !

➔ Réglez la température du ballon d'eau chaude entre 55°C et 60°C. C'est assez pour limiter le développement de bactéries pathogènes et cela limite la consommation d'électricité pour chauffer l'eau.

➔ Couvrez les casseroles pendant la cuisson. Ce geste permet de consommer quatre fois moins d'électricité et la cuisson est plus rapide !



- ➔ **Lavez votre linge à 30°C.** Machines à laver et lessives sont désormais plus performantes, même à faible température, le programme à 30° suffit donc amplement pour le lavage d'un linge normalement sale. En baissant la température moyenne de lavage de 3°C, c'est une économie d'énergie de 11%.



- ➔ **Séchez le linge à l'air libre plutôt qu'au sèche-linge.** Utiliser un sèche-linge de classe A coûte 34 € par an et 110€ par an pour un sèche-linge de classe B.
- ➔ **Eteignez votre box internet lorsque vous vous absentez.** De quoi économiser jusqu'à 30 euros environ par an. Une box peut ainsi consommer plus de 200 kWh annuellement, soit autant que le lave-linge.

J'AGIS DURABLEMENT

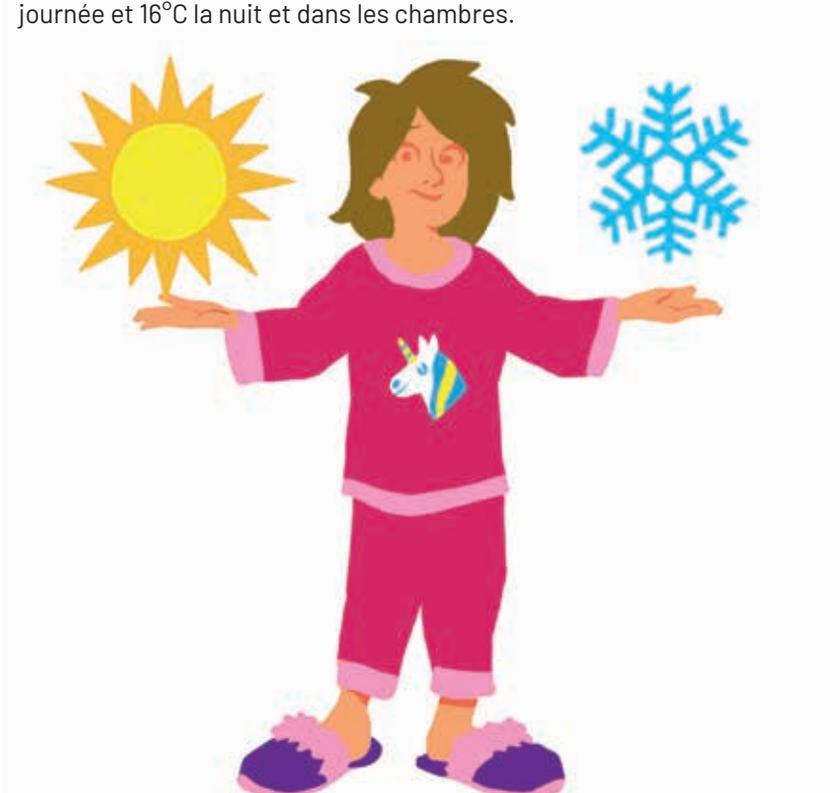
- ➔ **Privilégiez les multiprises à interrupteurs.** Cela permet d'éteindre les veilles dès que possible pour économiser jusqu'à 10% d'électricité. En moyenne, 15 à 50 équipements sont en veille dans une habitation.
- ➔ **Débranchez vos appareils non utilisés,** ainsi que les chargeurs qui continuent de consommer de l'énergie quand ils restent branchés, même si l'appareil n'est pas connecté à eux.
- ➔ **Videz régulièrement les corbeilles des emails et de l'ordinateur.** Le numérique représente 5,5% de l'électricité produite dans le monde et 3,8% des gaz à effet de serre du monde. De même, éviter les pièces jointes ou les compresser si elles sont lourdes.
- ➔ **Achetez des appareils électroménagers plus économes.** L'étiquette énergie est notre meilleure alliée car elle fournit des informations précieuses pour préparer ses achats et offre notamment, grâce à son échelle de couleurs, la possibilité de comparer les performances énergétiques des produits.
- ➔ **Optez pour un ordinateur portable.** Il est moins gourmand en énergie (en moyenne de 50%) que les postes fixes.



Chauffage

J'AGIS AU QUOTIDIEN

- ➔ **Purgez les radiateurs**, au moins une fois par an, soit à l'automne, avant de remettre le chauffage en route, soit à la fin de l'hiver. Vos radiateurs gardent ainsi toute leur efficacité.
- ➔ **Maintenez une température idéale dans votre logement.** Au-delà de 20°C, chaque degré de plus coûte en moyenne 7% sur la facture de chauffage. Privilégiez une température de 19°C dans les pièces de vie en journée et 16°C la nuit et dans les chambres.



- ➔ **Fermez les rideaux et volets la nuit** pour maintenir la chaleur. Un volet fermé pendant la nuit peut réduire la déperdition de chaleur de la fenêtre jusqu'à 60%.

J'AGIS DURABLEMENT

- ➔ **Posez un thermostat d'ambiance.** Vous pouvez réduire votre facture de 15% en utilisant un thermostat d'ambiance bien placé et bien programmé. Installez-le dans une pièce à vivre (séjour, salle à manger).
- ➔ **Entretenez votre chaudière.** Son efficacité peut baisser jusqu'à 50% si elle est mal entretenue ou mal réglée. Un entretien régulier du système de chauffage diminue en effet de 5% la consommation d'énergie.

LÉGISLATION, CE QUI CHANGE

A partir du 1^{er} janvier 2022, l'installation ou le remplacement des chaudières fioul et au charbon sera interdit. Les foyers achetant une nouvelle chaudière ou qui en changent devront donc se tourner vers une chaudière à gaz, à granulés ou une pompe à chaleur.

- ➔ **Isolez votre logement.** Un logement mal isolé, c'est jusqu'à 30% de perte de chaleur, il faut donc isoler en tout premier lieu le toit et les murs et installer un système de ventilation efficace.
- ➔ **Faites le choix d'une énergie renouvelable :** chauffe-eau solaire ou poêle à bois, profitez ainsi des aides pour équiper votre domicile.

MAPRIMERÉNOV' : UNE AIDE OUVERTE À TOUS

Lancée le 1^{er} janvier 2020, MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) « Habiter mieux agilité ». Dans le cadre du Plan de relance de l'économie, le dispositif a été renforcé depuis le 1^{er} octobre 2020. MaPrimeRénov' est désormais accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés. Objectif : 500 000 rénovations énergétiques pour cette année 2021.

www.maprimerenov.gouv.fr

LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS

Chauffe-eau solaire, chaudière à bois, rénovation thermique... Le Conseil départemental propose aux particuliers des aides aux travaux pour la rénovation thermique et la transition énergétique. Par ailleurs, les ménages en situation de précarité énergétique peuvent être conseillés par un intervenant spécialisé. Le Département soutient aussi la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat qui accompagne les particuliers et les copropriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement, tout en mettant en lien les acteurs de la filière (bâtiment, immobilier, secteur bancaire...) Par ailleurs, le Conseil départemental est engagé dans le SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique), programme national permettant d'améliorer le confort thermique des logements et bâtiments. Enfin, le Conseil départemental propose des ateliers « Econovie », organisés dans ses Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS). L'occasion pour les familles d'apprendre à mieux maîtriser leur budget, en particulier sur les postes « alimentation » et « énergie », grâce à une série de conseils.

www.vaucluse.fr

EN SAVOIR



Au plan national, les Espaces Conseils FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) conseillent et accompagnent gratuitement les particuliers et TPE pour les travaux de rénovation énergétique.

www.faire.gouv.fr

Au rythme des saisons

J'AGIS AU QUOTIDIEN

- ➔ **En période de chaleur, rabattez les volets ou persiennes dès le matin, « à la fraîche ».** Pensez aussi à baisser les stores dès que le soleil chauffe trop.
- ➔ **Ouvrez les fenêtres de toutes les pièces en soirée au coucher du soleil,** afin de faire entrer l'air frais. L'hiver, s'il est utile d'aérer ces pièces, il ne faut pas aérer plus de 10 minutes afin que les murs n'aient pas le temps de refroidir.



J'AGIS DURABLEMENT

➔ **Profitez de l'ombre naturelle des végétaux.** En plantant des arbres pour créer de l'ombre et favoriser une agréable fraîcheur. Ces arbres retrouvent leurs feuilles dès le printemps constituant un ombrage bienvenu.

Eau : la chasse au gaspi

J'AGIS AU QUOTIDIEN

- ➔ **Arrêtez de laisser couler l'eau.** Un robinet ouvert, c'est en moyenne 12 litres gaspillés par minute. Prendre le réflexe de fermer systématiquement le robinet lors du brossage des dents, du savonnage des mains ou du rasage permet d'économiser jusqu'à 40 litres d'eau.
- ➔ **Privilégiez les douches plutôt que les bains.** Une douche de 5 mn consomme 4 fois moins d'eau qu'un bain. C'est aussi une économie jusqu'à 10% sur le chauffage de votre eau chaude sanitaire.
- ➔ **Limitez la capacité du réservoir des chasses d'eau.** Une chasse d'eau utilise entre 6 et 12 litres d'eau et jusqu'à 15 litres à chaque usage pour les plus anciennes, ce qui représente près de 4 000 litres d'eau par an et par personne.
- ➔ **Cherchez les fuites.** Se lancer à la recherche des fuites d'eau est plus qu'utile. Une fuite non repérée représente un petit filet d'eau de 3 litres par heure. Un gaspillage qui arrondira la facture d'environ 80 €/an.
- ➔ **Consommez l'eau du robinet.** Sans emballage, sans plastique et livrée à domicile, l'eau du robinet préserve l'environnement, elle est contrôlée et saine, riche en sels minéraux et permet une économie d'environ 140€ par an.



- ➔ **Mettez un récipient sous le robinet en attendant l'arrivée de l'eau chaude.** Cette eau récupérée est utile à plus d'un titre, d'abord pour une petite vaisselle, pour nettoyer fruits et légumes mais aussi pour arroser les plantes.
- ➔ **Arrosez le jardin à l'aube ou à la tombée du jour.** Tôt le matin ou après le coucher du soleil, l'eau s'évapore plus lentement. Les plantations sont ainsi mieux arrosées. Malin ! Pensez aussi à recouvrir la terre de paille pour éviter l'évaporation de l'eau.



J'AGIS DURABLEMENT

- ➔ **Installez des mitigeurs thermostatiques.** Ces mitigeurs malins allient confort et économie et permettent d'obtenir une température d'eau idéale sans laisser couler l'eau longtemps. Résultat : 5 litres économisés à chaque douche et jusqu'à 30% d'économies sur le chauffage de votre eau chaude sanitaire.

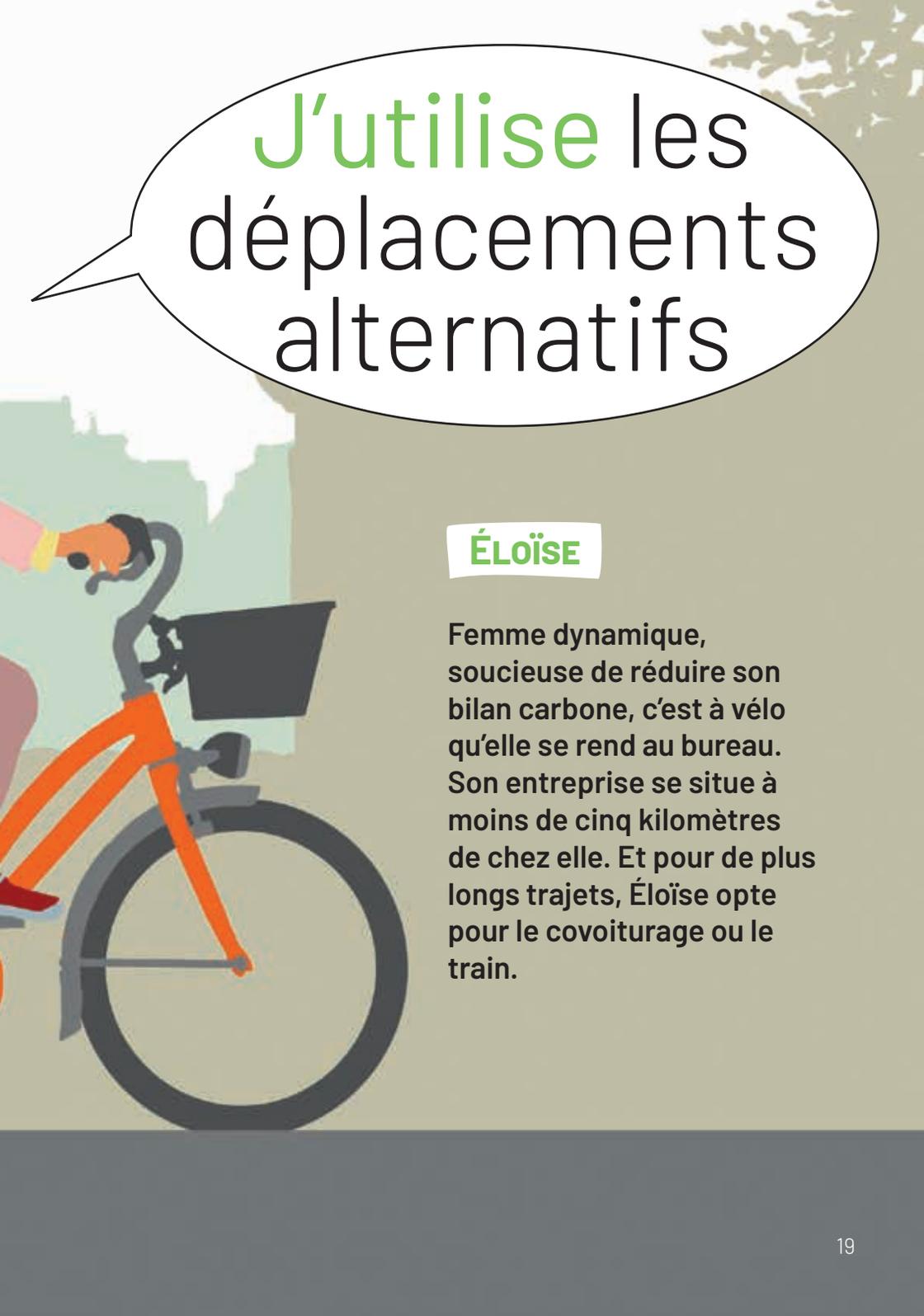


- ➔ **Utilisez un système de récupération d'eau de pluie.**
Avec l'eau de pluie récupérée dans des citernes ou des cuves il est possible d'arroser les plantations, laver la voiture ou encore remplir la piscine... La fourniture et l'installation d'un système de récupération d'eaux pluviales dans une résidence principale donne droit à un taux réduit de TVA à 10 %.
- ➔ **Optez pour une douchette économe** afin de réduire votre débit votre débit d'eau jusqu'à 6 litres/minutes en gardant la même puissance qu'un pommeau de douche classique. À la clé, jusqu'à 75 % d'économie d'eau et d'électricité.

LÉGISLATION, CE QUI CHANGE

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les appareils électroménagers, téléviseurs, ordinateurs ou smartphones doivent posséder un « indice de réparabilité », qui va se généraliser progressivement. Une note, allant de 1 à 10, permet de savoir si le produit est réparable, difficilement réparable ou non réparable. Objectif : atteindre 60 % de taux de réparation des produits électriques et électroniques d'ici cinq ans. Par ailleurs, depuis le 1^{er} mars 2021, le système d'étiquettes énergétiques (classification des appareils sur une échelle de A+++ à D, en fonction de leur consommation d'énergie) a évolué au bénéfice d'un label plus lisible et qualitatif, lui aussi mis en place progressivement.





J'utilise les déplacements alternatifs

ÉLOÏSE

Femme dynamique, soucieuse de réduire son bilan carbone, c'est à vélo qu'elle se rend au bureau. Son entreprise se situe à moins de cinq kilomètres de chez elle. Et pour de plus longs trajets, Éloïse opte pour le covoiturage ou le train.

Adoptez des déplacements doux

J'AGIS AU QUOTIDIEN

- ➔ **Faites du covoiturage**, même sur des courtes distances. En 2018, les usagers du site de covoiturage Blablacar ont permis d'économiser 1,6 million de tonnes de CO2 (étude effectuée dans huit pays). Un site local de covoiturage est aussi à votre disposition : www.covoiturageavignonvacluse.fr



LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS

Dans le Vaucluse, à vélo, on dépasse les autos ! Grâce à ses trois véloroutes, Calavon, Via Venaissia et ViaRhôna, le Département favorise les déplacements à vélo. Ces itinéraires, le plus souvent sécurisés et balisés, permettent aussi de se rendre à son travail ou de faire ses courses. Par ailleurs, le Conseil départemental installe des arceaux à proximité des bâtiments publics, à la demande des communes, afin de faciliter et de sécuriser le stationnement des vélos.

Plus d'informations sur www.vaucluse.fr

- ➔ **Faites vos petits trajets à pied** pour effectuer vos courses ou aller chercher vos enfants à l'école.
- ➔ **Privilégiez les déplacements à vélo**, c'est bon pour la santé. En ville, il permet de se déplacer plus vite qu'en voiture sur une distance de moins de cinq kilomètres. Pour les déplacements entre domicile et travail ou pour faire ses courses, le vélo électrique, c'est la solution !
- ➔ **Respectez les limitations de vitesse**, c'est plus de sécurité et moins de pollution.

J'AGIS DURABLEMENT

- ➔ **Equipez-vous d'un vélo électrique.** Le vélo électrique est éligible à une aide financière de l'Etat et de nombreuses collectivités locales (Régions, communes).
- ➔ **Prenez les transports en commun.** Pour les trajets plus importants, par exemple pour partir en vacances, le train est le mode de transport le moins polluant.

Je mange
mieux

BENOÎT

Manger bio, local et de saison, Benoît en fait la devise de la famille. Une bonne manière d'être respectueux de la terre et de soutenir les producteurs du coin.







Consommez mieux et local

J'AGIS AU QUOTIDIEN

➔ **Mangez local et de saison.** Un fruit importé par avion nécessite 10 à 20 fois plus de pétrole qu'un fruit local. Réduction des dépenses énergétiques, de la pollution de l'air, des sols, de l'eau... consommer local et de saison présente donc de nombreux avantages et favorise aussi les petits producteurs locaux.

➔ **Ne jetez pas les restes, les épluchures...** Le gaspillage alimentaire coûte en moyenne 411 euros à chaque foyer français tous les ans. Soupe de fanes de radis, chips de pelures de pommes de terre, confiture d'écorces d'agrumes, les recettes zéro déchets sont nombreuses, soyez créatifs. 150 kg de nourriture sont jetés par foyer tous les ans.

➔ **Achetez en vrac.** Sacs réutilisables, paniers, cabas, caddies, mais aussi pochons en coton ou bocaux pour le vrac, sont les accessoires indispensables pour faire des courses ou se rendre au marché. 122 millions de sacs plastiques de caisse se retrouvent sur les côtes du littoral français chaque année.

- ➔ **Faites vos yaourts et compotes.** Sans additif, ni colorant ou arôme artificiel, les yaourts maison, en plus d'être bons pour la santé, permettent également d'économiser l'emballage plastique. La consommation de yaourts industriels représente 170 pots en plastique et 16 kilos de déchets par personne et par an, dont seulement 30 % sont réellement recyclés et valorisés en France. Alors vive le fait maison !
- ➔ **Faites l'inventaire du frigo.** Le gaspillage alimentaire représente 30 kg par personne et par an (l'équivalent d'un repas par semaine) dont 7 kg de produits non déballés. Il est conseillé de vérifier les aliments stockés au frigidaire avant et après les courses et de placer les produits non consommés dans le congélateur.



J'AGIS DURABLEMENT

- ➔ **Mangez bio plus souvent.** Sans pesticides, sans OGM, ni engrais chimiques, l'agriculture biologique s'est démocratisée. Plus nombreux et plus accessibles financièrement, les produits bio, en plus d'être plus sains, respectent davantage notre environnement en évitant de contaminer nos sols et rivières.
- ➔ **Réduisez votre consommation de viande.** Remplacer un kilo de viande par un kilo de céréales, c'est émettre de 5 à 10 fois moins de gaz à effet de serre. Un argument de taille pour modifier nos habitudes alimentaires.



LÉGISLATION, CE QUI CHANGE

Cantines : vive les produits locaux !

En 2022, les restaurants scolaires devront obligatoirement proposer 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits bio. Une démarche dans laquelle sont déjà engagés 33 collèges publics vauclusiens inscrits sur la plateforme Agrilocal, qui permet, à travers des circuits courts, un approvisionnement en produits frais et de saison.



Je protège
la nature
Je réduis
mes déchets



HECTOR

Quand Hector n'arrive pas à finir son assiette, c'est Odette qui s'y colle. En plus d'entretenir votre jardin et vous donner de bons œufs frais, la joyeuse cocotte vous débarrasse des déchets organiques. Pratique pour réduire le volume des poubelles.



Protéger la nature

J'AGIS AU QUOTIDIEN



- ➔ **Cultivez votre potager.** Chacun peut, à sa manière, et même dans de petits espaces, se lancer dans l'aventure avec le souci de préserver l'environnement et sa santé. Il suffit d'user de moyens naturels, limiter la dépense d'eau et favoriser la biodiversité.
- ➔ **Choisissez la culture bio.** Exit insecticides, pesticides et autres produits polluants et dangereux à la fois pour les humains, les animaux, les sols et les cours d'eau. Tourteau de ricin, purin d'orties, savon noir, huiles essentielles, les astuces totalement naturelles ne manquent pas pour protéger la biodiversité et la planète. Belles plantes garanties !
- ➔ **Faites votre compost.** Facile à faire, même sur son balcon ou de petits espaces, le compost, fabriqué à partir des déchets de cuisine et du jardin, est un engrais naturellement riche en matières organiques. Composter ses déchets organiques réduit d'un tiers le volume de la poubelle domestique et contribue ainsi à la préservation de l'environnement.

➔ **Limitez votre production de déchets.** Essentielle, la règle des **3 R** aide à la chasse au gaspi et permet de limiter la production de déchets. **Réduire** la quantité de produits et d'objets non durables, de suremballages inutiles. Se poser la question : « en ai-je vraiment besoin ? ». **Réutiliser** : avant de jeter un objet, se demander s'il n'est pas réparable. Et **Recycler** les matières premières. Avant de nourrir copieusement la poubelle classique, s'assurer que le déchet ne peut pas être recyclé.

➔ **Gérez correctement les déchets à risque.**

Médicaments, piles, petits appareils électriques et électroniques, pots de peinture, solvants, vieux clichés de radio, ampoules... Certains types de déchets, qui nécessitent un traitement spécial en fin de vie, ne doivent pas encombrer nos poubelles domestiques. Il existe des points de collecte en magasin, déchetterie ou pharmacie.



LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS

Le Conseil départemental a signé la charte d'engagement « Zéro Déchet Plastique » de la Région Sud. L'occasion de s'engager sur la collecte des déchets sauvages en bord de routes départementales, tout en veillant à l'introduction de clauses environnementales dans ses marchés ou encore la non utilisation de contenants plastiques alimentaires dans les cuisines des collèges.

Le Département a aussi mis en place, au bord de ses routes, des panneaux pointant du doigt les automobilistes qui jettent leurs déchets ou leurs mégots, avec un slogan choc : « T'as pas honte ? ». Dans la montée du Mont Ventoux, le Département a installé une série de poubelles accessibles aux cyclistes. Il se mobilise également à travers deux actions phares : « Planter 20 000 arbres en Vaucluse », qui a déjà permis de mettre en terre 18 000 arbres et 85 000 arbustes ainsi que « les jardins familiaux en Vaucluse ». 17 d'entre eux ont été financés par le Département depuis le lancement du dispositif en 2014.

Enfin, dans les collèges vauclusiens, les élèves sont sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Une démarche à laquelle sont associées leurs familles, informées de la composition des repas. Les parents sont aussi invités à suivre l'exemple de leurs enfants pour ne pas gaspiller à la maison.

➔ **Réutilisez les déchets du jardin.** La tonte de la pelouse une fois séchée est très utile en paillage, de même que la taille de haies qui servira de tuteur aux plantations ou de petit bois pour le barbecue. Les déchets verts peuvent aussi s'ajouter au compost. Ils créeront un humus qui enrichira la terre du jardin.

➔ **Gardez branches et arbres morts dans le jardin.** Ce sont des habitats naturels pour d'innombrables espèces indispensables à la biodiversité de votre jardin ou votre potager : petits animaux et bestioles en tous genres viendront s'y réfugier. 35 % de la production mondiale de nourriture est directement liée au travail des insectes pollinisateurs.

➔ **Préparez vos produits ménagers.** Faciles et pas chères, les recettes sont nombreuses pour nettoyer la maison de fond en comble. Du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude et quelques gouttes d'huiles essentielles aux vertus désinfectantes et antiseptiques et le tour est joué.

➔ **Faites votre dentifrice.** Un procédé naturel sain de plus en plus courant dont on peut user à volonté. Les recettes de dentifrice maison sont faciles à faire et mélangent le plus souvent : huile de coco, bicarbonate de soude, argile blanche et huiles essentielles de tea tree ou de menthe poivrée. Souriez !

➔ **Jetez les mégots à la poubelle.** Un mégot jeté dans la nature pollue jusqu'à 500 litres d'eau et nécessite une quinzaine d'années pour se dégrader.



J'AGIS DURABLEMENT

➔ Privilégiez les plantes mellifères.

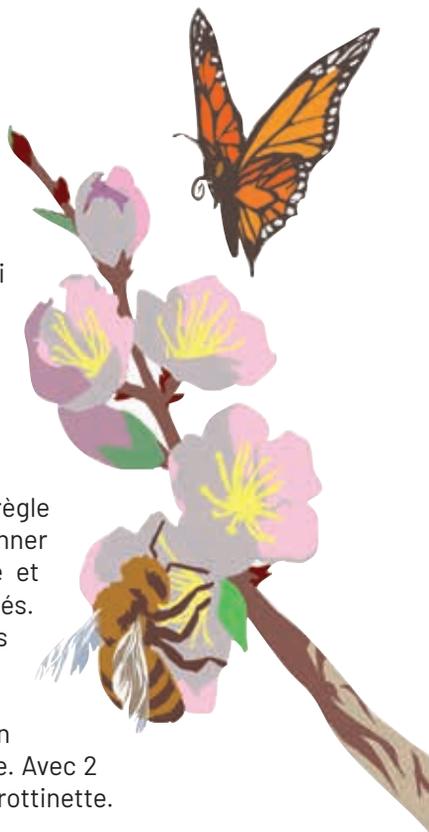
Transformer son jardin en jardin extraordinaire avec des plantes locales et mellifères. Car si toutes les fleurs contiennent du pollen, toutes ne produisent pas de nectar ou de miellat. Arbres fruitiers, lavande, thym, fenouil, chèvrefeuille, lierre, ail des ours... favorisent la production de miel.

➔ Devenez un pro du tri.

Là encore, la règle des 3 R est utile, ainsi que le tri pour sélectionner le recyclable : papiers, cartons, métaux, verre et certains plastiques peuvent être transformés. De même pour les vêtements et chaussures qui doivent être placés dans des collecteurs dédiés. Quant aux déchets de cuisine et de jardin, direction le compost. Avec 27 bouteilles en plastique de 1,5 litre, on produit un pull en polaire. Avec 2 kilos de canettes en aluminium, on fabrique une trottinette.

➔ Adoptez une poule.

Épluchures, restes de repas d'enfants ou croûtes de fromage, tout est bon pour la cocotte qui peut manger, à elle seule, jusqu'à 150 kg de déchets alimentaires par an. Rien d'étonnant que les gallinacés soient de plus en plus présents dans nos jardins.



LÉGISLATION, CE QUI CHANGE

En 2021, le plastique à usage unique, c'est fini ! Pailles, couverts, touillettes, boîtes à sandwich, couvercles de boissons, tiges pour ballons sont interdits à la vente depuis le 1er janvier 2021. A partir de 2022, les établissements recevant du public ne pourront plus distribuer de bouteilles d'eau en plastique, et les jouets plastiques dans les menus enfants des fast-food seront interdits. Objectif : zéro plastique à usage unique d'ici 2040.

Je

BONGESTE FAMILY

Pour lutter contre la surconsommation, tout le monde s'y met. Créer en s'amusant avec des matières recyclées, Maya et Hector ne se font pas prier. Benoît customise les pièces et meubles chinés dans des vide-greniers pour les transformer en objets design. Quant à Eloïse, elle ne reçoit que des compliments pour ses tenues tendances faites maison.



recycle et crée à volonté



Recycler pour mieux durer

J'AGIS AU QUOTIDIEN

- ➔ **Le DIY ça vous parle ?** Difficile de passer à côté du « Do It Yourself » (faire soi-même), car en plus de solliciter l'esprit créatif, le DIY permet de faire de sacrées économies. Customiser meubles et objets. Coudre et transformer les vieux vêtements au lieu de les jeter, c'est tendance ! 60% des Français sont déjà adeptes de ce qui est devenu un mode de vie à part entière pour ceux qui souhaitent changer leurs habitudes de consommation.



- ➔ **Prenez soin du matériel électronique.** C'est lors de sa fabrication et de son recyclage que l'appareil électronique pollue le plus, Il est donc important de privilégier l'entretien ou la réparation des appareils électroniques. Doubler la durée de vie d'un ordinateur de 4 à 8 ans évite l'émission de 473 kg de gaz à effet de serre, la consommation de 3 508 litres d'eau, la fabrication de 1 kg de plastique et l'extraction de 1,5 kilo de minerais.

- ➔ **Privilégiez les produits reconditionnés.** Au moment de renouveler votre smartphone ou tout autre appareil électronique, optez pour du reconditionné plutôt que du neuf. Un mobile reconditionné, c'est une économie d'environ 35 kg de matières premières primaires et de 25 kg de CO2 nécessaires à la production d'un produit neuf.
- ➔ **Recyclez le verre.** Le verre est une des rares matières premières recyclables à 100 % et à l'infini, favorisez-le lors de vos achats. Bacs et conteneurs lui sont dédiés et il ne faut surtout pas s'en priver. Ils accueillent bouteilles, pots, bocaux et flacons.



➔ **Réparez les appareils élec-**

troménagers. Bien sûr, tout n'est pas réparable surtout quand on n'est pas un bricoleur averti, mais après avoir vérifié que l'appareil n'est plus sous garantie, quelques solutions accessibles sont à disposition : tutoriels en ligne, repair café, fablab, ateliers associatifs ou pourquoi pas faire appel à un voisin bricoleur. 54% de Français réparent ou font réparer leurs appareils électroménagers, hi-fi ou informatiques au lieu de les jeter.



➔ **Achetez du matériel d'occasion.** Vide-grenier, vide-maison, brocante, magasins et sites spécialisés, les solutions ne manquent pas pour acheter tout un tas d'articles de seconde main qui feront le plaisir des chineurs : meubles, appareils électroménagers, high-tech, accessoires pour bébé, équipements sportifs... A titre d'exemple : 30 millions de téléphones dorment dans les tiroirs en France.

➔ **Pensez au don :** de nombreuses recycleries et associations reprennent vos objets, meubles, vêtements ou vieux vélos pour leur donner une seconde vie.

➔ Achetez des vêtements de seconde main.

L'industrie textile, l'une des plus polluantes de la planète, émet chaque année plus que les vols internationaux et le trafic maritime réunis (2 % des émissions globales). Sur les 5 millions de tonnes mises sur le marché, près de 4 millions de tonnes de textiles, neufs ou usagés, sont jetés en Europe chaque année. Avec les friperies, ressourceries et sites de vente de seconde main très tendances actuellement, il est facile de refaire sa garde-robe à petits prix et devenir eco-fashionista !



- ➔ **Optez pour un dressing responsable.** Constituer une garde-robe minimaliste en évitant les achats impulsifs. Privilégier les vêtements de qualité, entretenir et réparer ses vêtements pour qu'ils durent longtemps sont les clés d'un dressing plus responsable.

UN AGENDA 21 POUR LE VAUCLUSE

Depuis 2010, le Département est engagé dans une démarche de Développement durable à travers « l'Agenda 21 Vaucluse ». Le document a été révisé en décembre 2019 afin de mieux répondre aux nouveaux grands objectifs liés à la lutte contre les changements climatiques, de renforcer la dimension sociale du Développement durable et de développer une approche globale des politiques publiques départementales. L'Agenda 21 départemental 2020-2025, comporte 26 actions concrètes, qui illustrent les engagements du Département pour un Vaucluse Durable.

Plus d'informations sur : www.vaucluse.fr



www.vaucluse.fr

 @departementdevaucluse

